

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20002341400036	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT BUDGET TRANSPORT METROPOLE ROUEN NORMANDIE
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE ROUEN METROPOLE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Budget primitif

BUDGET : BUDGET TRANSPORT (2)

ANNEE 2020

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	27
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	28
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	30
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	31
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	32
A3.2 - Etalement des provisions	33
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	34
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	35
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	37
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	38
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	39
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	40
A6 - Etat des charges transférées	41
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	42

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	43
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	44
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	45
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	46
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	47
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	48
B1.7 - Etat des engagements reçus	49
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	50
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	51

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	52
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	54
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	55
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	56

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	57
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	133 400 347,00	133 400 347,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		133 400 347,00	133 400 347,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	57 307 537,00	57 307 537,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		57 307 537,00	57 307 537,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	190 707 884,00	190 707 884,00
----------------------------	-----------------------	-----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	13 730 665,00	0,00	14 010 846,00	14 010 846,00	14 010 846,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 933 833,00	0,00	2 985 362,00	2 985 362,00	2 985 362,00
014	Atténuations de produits	139 000,00	0,00	136 000,00	136 000,00	136 000,00
65	Autres charges de gestion courante	89 234 160,00	0,00	88 828 578,00	88 828 578,00	88 828 578,00
Total des dépenses de gestion des services		106 037 658,00	0,00	105 960 786,00	105 960 786,00	105 960 786,00
66	Charges financières	4 829 500,00	0,00	4 174 040,00	4 174 040,00	4 174 040,00
67	Charges exceptionnelles	156 000,00	0,00	211 000,00	211 000,00	211 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		111 023 158,00	0,00	110 345 826,00	110 345 826,00	110 345 826,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	15 826 532,00		10 470 571,00	10 470 571,00	10 470 571,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	9 853 950,00		12 583 950,00	12 583 950,00	12 583 950,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		25 680 482,00		23 054 521,00	23 054 521,00	23 054 521,00
TOTAL		136 703 640,00	0,00	133 400 347,00	133 400 347,00	133 400 347,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	133 400 347,00
---	-----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	358 500,00	0,00	315 000,00	315 000,00	315 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	99 390 000,00	0,00	99 150 000,00	99 150 000,00	99 150 000,00
74	Subventions d'exploitation	30 745 340,00	0,00	27 989 887,00	27 989 887,00	27 989 887,00
75	Autres produits de gestion courante	998 800,00	0,00	726 460,00	726 460,00	726 460,00
Total des recettes de gestion des services		131 492 640,00	0,00	128 181 347,00	128 181 347,00	128 181 347,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	21 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00	21 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		131 513 640,00	0,00	128 202 347,00	128 202 347,00	128 202 347,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	5 190 000,00		5 198 000,00	5 198 000,00	5 198 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		5 190 000,00		5 198 000,00	5 198 000,00	5 198 000,00
TOTAL		136 703 640,00	0,00	133 400 347,00	133 400 347,00	133 400 347,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	133 400 347,00
---	-----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	17 856 521,00
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	450 000,00	0,00	608 000,00	608 000,00	608 000,00
21	Immobilisations corporelles	12 562 000,00	0,00	13 446 000,00	13 446 000,00	13 446 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	28 724 000,00	0,00	14 244 707,00	14 244 707,00	14 244 707,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	41 736 000,00	0,00	28 298 707,00	28 298 707,00	28 298 707,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	17 568 610,00	0,00	18 177 780,00	18 177 780,00	18 177 780,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	17 568 610,00	0,00	18 177 780,00	18 177 780,00	18 177 780,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	59 304 610,00	0,00	46 476 487,00	46 476 487,00	46 476 487,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	5 190 000,00		5 198 000,00	5 198 000,00	5 198 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	6 367 700,00		5 633 050,00	5 633 050,00	5 633 050,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	11 557 700,00		10 831 050,00	10 831 050,00	10 831 050,00
	TOTAL	70 862 310,00	0,00	57 307 537,00	57 307 537,00	57 307 537,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	57 307 537,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	11 055 211,00	0,00	16 384 298,00	16 384 298,00	16 384 298,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	16 487 217,00	0,00	1 923 058,00	1 923 058,00	1 923 058,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	27 542 428,00	0,00	18 307 356,00	18 307 356,00	18 307 356,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	331 000,00	0,00	106 560,00	106 560,00	106 560,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	10 940 700,00	0,00	10 206 050,00	10 206 050,00	10 206 050,00
	Total des recettes financières	11 271 700,00	0,00	10 312 610,00	10 312 610,00	10 312 610,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	38 814 128,00	0,00	28 619 966,00	28 619 966,00	28 619 966,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	15 826 532,00		10 470 571,00	10 470 571,00	10 470 571,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	9 853 950,00		12 583 950,00	12 583 950,00	12 583 950,00
041	Opérations patrimoniales (4)	6 367 700,00		5 633 050,00	5 633 050,00	5 633 050,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	32 048 182,00		28 687 571,00	28 687 571,00	28 687 571,00
	TOTAL	70 862 310,00	0,00	57 307 537,00	57 307 537,00	57 307 537,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	57 307 537,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	17 856 521,00
---	----------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	14 010 846,00		14 010 846,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 985 362,00		2 985 362,00
014	Atténuations de produits	136 000,00		136 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	88 828 578,00		88 828 578,00
66	Charges financières	4 174 040,00	0,00	4 174 040,00
67	Charges exceptionnelles	211 000,00	2 000 000,00	2 211 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	10 583 950,00	10 583 950,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		10 470 571,00	10 470 571,00
Dépenses d'exploitation – Total		110 345 826,00	23 054 521,00	133 400 347,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	133 400 347,00
---	-----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	5 198 000,00	5 198 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	18 177 780,00	0,00	18 177 780,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	608 000,00	0,00	608 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	13 446 000,00	0,00	13 446 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	14 244 707,00	0,00	14 244 707,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	5 633 050,00	5 633 050,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		46 476 487,00	10 831 050,00	57 307 537,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	57 307 537,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	315 000,00		315 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	99 150 000,00		99 150 000,00
74	Subventions d'exploitation	27 989 887,00		27 989 887,00
75	Autres produits de gestion courante	726 460,00		726 460,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	21 000,00	5 198 000,00	5 219 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	128 202 347,00	5 198 000,00	133 400 347,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	133 400 347,00
---	-----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	106 560,00	0,00	106 560,00
13	Subventions d'investissement	16 384 298,00	0,00	16 384 298,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 923 058,00	0,00	1 923 058,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	5 633 050,00	5 633 050,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	10 206 050,00	0,00	10 206 050,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		10 558 700,00	10 558 700,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		25 250,00	25 250,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		10 470 571,00	10 470 571,00
	Recettes d'investissement – Total	28 619 966,00	28 687 571,00	57 307 537,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	57 307 537,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	13 730 665,00	14 010 846,00	14 010 846,00
605	Achats de matériel, équipements	21 000,00	16 000,00	16 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	195 000,00	214 000,00	214 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	0,00	1 500,00	1 500,00
6068	Autres matières et fournitures	162 500,00	207 312,00	207 312,00
611	Sous-traitance générale	7 737 500,00	7 685 200,00	7 685 200,00
6132	Locations immobilières	3 100,00	3 100,00	3 100,00
6135	Locations mobilières	100 000,00	120 000,00	120 000,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	71 000,00	51 000,00	51 000,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	1 594 000,00	1 750 000,00	1 750 000,00
6156	Maintenance	380 000,00	350 000,00	350 000,00
6168	Autres	39 300,00	42 100,00	42 100,00
617	Etudes et recherches	129 000,00	302 000,00	302 000,00
618	Divers	292 523,00	270 581,00	270 581,00
6226	Honoraires	30 000,00	20 000,00	20 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	21 000,00	21 000,00	21 000,00
6228	Divers	38 000,00	39 000,00	39 000,00
6231	Annonces et insertions	46 900,00	46 900,00	46 900,00
6236	Catalogues et imprimés	17 000,00	15 000,00	15 000,00
6238	Divers	0,00	6 000,00	6 000,00
6247	Transports collectifs personnel	1 320 000,00	1 380 000,00	1 380 000,00
6251	Voyages et déplacements	13 929,00	14 000,00	14 000,00
6256	Missions	2 569,00	2 600,00	2 600,00
627	Services bancaires et assimilés	700,00	1 500,00	1 500,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	43 000,00	43 000,00
6288	Autres	41 000,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	1 444 644,00	1 379 053,00	1 379 053,00
6358	Autres droits	30 000,00	30 000,00	30 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 933 833,00	2 985 362,00	2 985 362,00
6218	Autre personnel extérieur	100 000,00	98 500,00	98 500,00
6411	Salaires, appointements, commissions	2 725 833,00	2 793 132,00	2 793 132,00
6452	Cotisations aux mutuelles	12 000,00	0,00	0,00
6472	Versements aux comités d'entreprise	27 000,00	25 235,00	25 235,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	5 000,00	5 109,00	5 109,00
648	Autres charges de personnel	64 000,00	63 386,00	63 386,00
014	Atténuations de produits (7)	139 000,00	136 000,00	136 000,00
739	Restitut° taxe Versement Transport	139 000,00	136 000,00	136 000,00
65	Autres charges de gestion courante	89 234 160,00	88 828 578,00	88 828 578,00
6541	Créances admises en non-valeur	600,00	600,00	600,00
6542	Créances éteintes	100,00	100,00	100,00
65714	Subv. équipt Communes	0,00	88 000,00	88 000,00
65733	Subv. exploitat° Départements	337 500,00	340 000,00	340 000,00
65734	Subv. exploitat° Communes	170 000,00	170 000,00	170 000,00
65737	Subv. exploitat° autres EPL	6 385 785,00	6 187 780,00	6 187 780,00
65738	Subv. exploitat° autres organismes	80 000,00	80 000,00	80 000,00
6574	Subv. exploitat° personne droit privé	81 006 500,00	80 672 500,00	80 672 500,00
658	Charges diverses de gestion courante	1 253 675,00	1 289 598,00	1 289 598,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		106 037 658,00	105 960 786,00	105 960 786,00
66	Charges financières (b) (8)	4 829 500,00	4 174 040,00	4 174 040,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	4 937 500,00	4 304 000,00	4 304 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-160 000,00	-161 960,00	-161 960,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6688	Autre	50 000,00	30 000,00	30 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	156 000,00	211 000,00	211 000,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	45 000,00	40 000,00	40 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	110 000,00	170 000,00	170 000,00

METROPOLE ROUEN NORMANDIE - BUDGET TRANSPORT - BP - 2020

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		111 023 158,00	110 345 826,00	110 345 826,00
023	Virement à la section d'investissement	15 826 532,00	10 470 571,00	10 470 571,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	9 853 950,00	12 583 950,00	12 583 950,00
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	200 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	9 628 700,00	10 558 700,00	10 558 700,00
6812	Dot. amort. Charges exploit. à répartir	25 250,00	25 250,00	25 250,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		25 680 482,00	23 054 521,00	23 054 521,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		25 680 482,00	23 054 521,00	23 054 521,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		136 703 640,00	133 400 347,00	133 400 347,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)		0,00
-----------------------------------	--	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)		0,00
--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES		133 400 347,00
---	--	-----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	-160 000,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	-157 105,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-161 960,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	358 500,00	315 000,00	315 000,00
7061	Transport de voyageur	246 000,00	204 000,00	204 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	100 000,00	98 500,00	98 500,00
7088	Autres produits activités annexes	12 500,00	12 500,00	12 500,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	99 390 000,00	99 150 000,00	99 150 000,00
734	Versement de transport	99 390 000,00	99 150 000,00	99 150 000,00
74	Subventions d'exploitation	30 745 340,00	27 989 887,00	27 989 887,00
7471	Subv. exploitat° État	2 655 772,00	2 655 772,00	2 655 772,00
7475	Subv. exploitat° Groupements	27 435 568,00	24 680 115,00	24 680 115,00
7478	Subv. exploitat° Autres EPL	654 000,00	654 000,00	654 000,00
75	Autres produits de gestion courante	998 800,00	726 460,00	726 460,00
753	Comp./relèv.seuil assuj.vers.transport	910 000,00	460 000,00	460 000,00
7588	Autres	88 800,00	266 460,00	266 460,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		131 492 640,00	128 181 347,00	128 181 347,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	21 000,00	21 000,00	21 000,00
778	Autres produits exceptionnels	21 000,00	21 000,00	21 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		131 513 640,00	128 202 347,00	128 202 347,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	5 190 000,00	5 198 000,00	5 198 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte resul	5 190 000,00	5 198 000,00	5 198 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		5 190 000,00	5 198 000,00	5 198 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		136 703 640,00	133 400 347,00	133 400 347,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	133 400 347,00
---	-----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	450 000,00	608 000,00	608 000,00
2031	Frais d'études	450 000,00	608 000,00	608 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	12 562 000,00	13 446 000,00	13 446 000,00
2115	Terrains bâtis	565 000,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	1 200 000,00	740 000,00	740 000,00
2155	Outillage industriel	180 000,00	860 000,00	860 000,00
2156	Matériel spécifique d'exploitation	480 000,00	420 000,00	420 000,00
2181	Installat° générales, agencements	15 000,00	15 000,00	15 000,00
2182	Matériel de transport	10 048 000,00	11 350 000,00	11 350 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	24 000,00	11 000,00	11 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	50 000,00	50 000,00	50 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	28 724 000,00	14 244 707,00	14 244 707,00
2313	Constructions	24 437 000,00	8 830 707,00	8 830 707,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	4 287 000,00	5 414 000,00	5 414 000,00
Total des dépenses d'équipement		41 736 000,00	28 298 707,00	28 298 707,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	17 568 610,00	18 177 780,00	18 177 780,00
16318	Autres emprunts obligataires	75 000,00	75 000,00	75 000,00
1641	Emprunts en euros	16 310 000,00	17 050 000,00	17 050 000,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	274 000,00	278 000,00	278 000,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	909 610,00	774 780,00	774 780,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		17 568 610,00	18 177 780,00	18 177 780,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		59 304 610,00	46 476 487,00	46 476 487,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	5 190 000,00	5 198 000,00	5 198 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	5 190 000,00	5 198 000,00	5 198 000,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	1 600 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	1 700 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	1 300 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	30 000,00	37 000,00	37 000,00
13916	Sub. équipt cpte résult. Autres EPL	15 000,00	15 000,00	15 000,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	455 000,00	456 000,00	456 000,00
13918	Autres subventions d'équipement	90 000,00	90 000,00	90 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	6 367 700,00	5 633 050,00	5 633 050,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	6 367 700,00	5 633 050,00	5 633 050,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		11 557 700,00	10 831 050,00	10 831 050,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		70 862 310,00	57 307 537,00	57 307 537,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	57 307 537,00
---	----------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	11 055 211,00	16 384 298,00	16 384 298,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	1 960 545,00	2 300 228,00	2 300 228,00
1312	Subv. équipt Régions	7 903 000,00	12 752 000,00	12 752 000,00
1317	Subv. équipt Budget communautaire, FS	1 191 666,00	1 332 070,00	1 332 070,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	16 487 217,00	1 923 058,00	1 923 058,00
1641	Emprunts en euros	15 577 607,00	1 148 278,00	1 148 278,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	909 610,00	774 780,00	774 780,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		27 542 428,00	18 307 356,00	18 307 356,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	331 000,00	106 560,00	106 560,00
10222	FCTVA	331 000,00	106 560,00	106 560,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	10 940 700,00	10 206 050,00	10 206 050,00
274	Prêts	4 573 000,00	4 573 000,00	4 573 000,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	6 367 700,00	5 633 050,00	5 633 050,00
Total des recettes financières		11 271 700,00	10 312 610,00	10 312 610,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		38 814 128,00	28 619 966,00	28 619 966,00
021	Virement de la section d'exploitation	15 826 532,00	10 470 571,00	10 470 571,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	9 853 950,00	12 583 950,00	12 583 950,00
2182	Matériel de transport	200 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
28128	Aménagement Autres terrains	500,00	500,00	500,00
28135	Installations générales, agencements, ..	30 000,00	60 000,00	60 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	1 700,00	1 700,00	1 700,00
28153	Installations à caractère spécifique	10 000,00	10 000,00	10 000,00
28154	Matériel industriel	80 000,00	80 000,00	80 000,00
28155	Outils industriel	66 500,00	66 500,00	66 500,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	350 000,00	350 000,00	350 000,00
28181	Installations générales, agencements	130 000,00	130 000,00	130 000,00
28182	Matériel de transport	8 900 000,00	9 800 000,00	9 800 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	15 000,00	15 000,00	15 000,00
28184	Mobilier	25 000,00	25 000,00	25 000,00
28188	Autres	20 000,00	20 000,00	20 000,00
4818	Charges à étaler	25 250,00	25 250,00	25 250,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		25 680 482,00	23 054 521,00	23 054 521,00
041	Opérations patrimoniales (8)	6 367 700,00	5 633 050,00	5 633 050,00
2313	Constructions	6 367 700,00	5 633 050,00	5 633 050,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		32 048 182,00	28 687 571,00	28 687 571,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		70 862 310,00	57 307 537,00	57 307 537,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	57 307 537,00
---	----------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0 (1)

LIBELLE : GROS ENTRETIEN RENOUVELLEMENT ACQUISITION DE BUS ACQUISITIONS DE BUS 2020 - 2025 ARC NORD SUD AMENAGEMENT COULOIR TEOR ENTRE BOULINGRIN ET CHU GROS ENTRETIEN RENOUVELLEMENT ACQUISITION DE BUS ACQUISITIONS DE BUS 2020 - 2025 ARC NORD SUD AMENAGEMENT COULOIR TEOR ENTRE BOULINGRIN ET CHU GROS ENTRETIEN RENOUVELLEMENT

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 28 233 707,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	608 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	608 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	13 381 000,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	740 000,00
2155	Outillage industriel	0,00	0,00	0,00	0,00	860 000,00
2156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	420 000,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	11 350 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	14 244 707,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	8 830 707,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	5 414 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-28 233 707,00
---	-----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
MIR268990EUR	13/07/2005	909 608,24	0,00	0,00	0,00	0,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		909 608,24	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					1 500 000,00									
OBLIGATAIRE (2008OBLIG)	BGL BNP PARIBAS	21/11/2008	19/12/2008	19/12/2009	1 500 000,00	V	EURIBOR12	4,415	2,158		A	C	N	A-1
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					326 097 230,94									
1641 Emprunts en euros (total)					303 870 562,35									
00778076292w (CONSUMULTI)	CREDIT FONCIER	01/02/2012	01/02/2012	01/02/2013	8 245 333,38	F	FIXE	2,000	1,945		A	C	N	A-1
200 023 414- DEBIT OFFICE (18S)	SOCIETE GENERALE	21/12/2017	02/07/2018	02/10/2018	15 000 000,00	F	FIXE	1,500	1,531		T	C	N	A-1
23995 1 (2007BEI)	LA BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT	21/05/2007	15/11/2007	15/11/2008	10 000 000,00	F	FIXE	4,748	4,747		A	C	N	A-1
23995 2 (2008BEI)	LA BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT	21/05/2007	22/07/2008	22/01/2009	10 000 000,00	F	FIXE	4,918	4,978		S	C	N	A-1
23995 3 (2008BEI2)	LA BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT	21/05/2007	17/11/2008	17/11/2009	20 000 000,00	F	FIXE	4,539	4,540		A	C	N	A-1
23995 4 (2009BEI)	LA BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT	21/05/2007	15/12/2009	15/06/2010	5 000 000,00	V	EURIBOR3MS	3,759	0,956		S	C	N	A-1
31.525 (BEI2013)	LA BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT	05/03/2012	15/07/2013	15/07/2014	30 000 000,00	F	FIXE	2,674	2,674		A	P	N	A-1
31525 1 (BEI2012)	LA BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT	05/03/2012	05/09/2012	05/09/2013	30 000 000,00	F	FIXE	2,634	2,634		A	P	N	A-1
45837504792Z/200112383 (2001/C)	CREDIT FONCIER	20/12/2001	21/12/2001	21/12/2002	15 245 000,00	F	FIXE	5,160	5,162		A	C	N	A-1
6040093423 (18SAARTPS)	SAAR LB LANDESBANK	22/11/2018	17/12/2018	17/06/2019	10 000 000,00	V	EURIBOR6MS	0,111	0,112		S	C	N	A-1
693 (AFL693TRP)	AGENCE FRANCE LOCALE	11/08/2018	15/11/2018	20/12/2018	10 000 000,00	F	FIXE	1,476	1,506		T	C	N	A-1
694-696 (AFL694-696)	AGENCE FRANCE LOCALE	11/08/2018	20/06/2019	20/09/2019	40 000 000,00	F	FIXE	1,392	1,420		T	C	N	A-1
MIN268191EUR/MIN023431 (99/01)	C2FIL / CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	11/05/1999	31/12/1999	01/05/2000	6 097 960,69	F	FIXE	5,070	5,066		A	X Prêt à annuités réduites	N	A-4
MIN268194EUR/MIN174190 (2000/0)	C2FIL / CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/03/2000	13/10/2000	01/12/2000	30 489 803,45	V	EONIA	4,900	0,000		X	F	N	A-4
MON268095EUR/0214665 (2003RENE)	C2FIL / CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	14/04/2003	01/05/2003	01/05/2004	14 482 750,00	C	TAUX STRUCTURES	4,440	4,505		A	P	N	B-1
MON268096EUR (FLEXI2003)	C2FIL / CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	14/04/2003	01/05/2003	01/08/2003	26 603 651,41	F	FIXE	5,000	5,156		T	P	N	A-1

METROPOLE ROUEN NORMANDIE - BUDGET TRANSPORT - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
MON268175EUR/MON265368 (REFI20)	C2FIL / CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/06/2009	01/06/2009	01/07/2009	22 706 063,42	F	FIXE	3,880	3,995		T	X Libre	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					22 226 668,59									
ALLEGRO MIR268184 (EMP2006TRP)	DCL / DEXIA CREDIT LOCAL	18/12/2006	18/12/2006	25/01/2007	4 000 000,00	V	EONIA	4,507	0,274		X	F	N	A-1
MIR 174242EUR (2005CLTR)	DCL / DEXIA CREDIT LOCAL	27/09/2005	28/12/2005	28/01/2006	18 226 668,59	V	EONIA	3,570	2,567		M	P	N	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					327 597 230,94									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		675 000,00					75 000,00	13 725,00	0,00	433,33
OBLIGATAIRE (2008OBLIG)	N	0,00	A-1	675 000,00	8,97	V	EURIBOR12	2,000	75 000,00	13 725,00	0,00	433,33
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		168 692 546,10					17 327 175,94	4 289 360,88	0,00	1 072 457,14
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		167 618 567,86					17 049 773,98	4 289 360,88	0,00	1 071 709,38
00778076292w (CONSUMULTI)	N	0,00	A-1	1 030 666,69	0,08	F	FIXE	2,000	1 030 666,69	20 613,33	0,00	0,00
200 023 414- DEBIT OFFICE (18S	N	0,00	A-1	14 062 500,00	18,50	F	FIXE	1,500	750 000,00	210 164,07	0,00	50 476,56
23995 1 (2007BEI)	N	0,00	A-1	4 000 000,00	7,87	F	FIXE	4,748	500 000,00	189 920,00	0,00	21 398,52
23995 2 (2008BEI)	N	0,00	A-1	5 600 000,00	13,56	F	FIXE	4,918	400 000,00	270 490,00	0,00	113 274,37
23995 3 (2008BEI2)	N	0,00	A-1	9 000 000,00	8,88	F	FIXE	4,539	1 000 000,00	408 510,00	0,00	44 768,22
23995 4 (2009BEI)	N	0,00	A-1	1 666 666,60	4,96	V	EURIBOR3MS	2,000	333 333,34	32 194,45	0,00	1 259,26
31.525 (BEI2013)	N	0,00	A-1	22 596 384,22	13,54	F	FIXE	2,674	1 351 958,51	604 227,31	0,00	264 583,31
31525 1 (BEI2012)	N	0,00	A-1	17 445 091,84	7,68	F	FIXE	2,634	1 987 437,87	459 503,73	0,00	131 628,06
45837504792Z/200112383 (2001/C	N	0,00	A-1	1 524 500,00	1,97	F	FIXE	5,160	762 250,00	78 227,18	0,00	1 185,35
6040093423 (18SAARTPS)	N	0,00	A-1	9 500 000,00	18,96	V	EURIBOR6MS	0,111	500 000,00	10 579,69	0,00	416,25
693 (AFL693TRP)	N	0,00	A-1	9 375 000,00	18,72	F	FIXE	1,476	500 000,00	137 867,63	0,00	4 366,50
694-696 (AFL694-696)	N	0,00	A-1	38 666 666,66	14,47	F	FIXE	1,392	2 666 666,68	533 058,67	0,00	16 704,00
MIN268191EUR/MIN023431 (99/01)	N	0,00	A-1	2 954 154,04	9,17	F	FIXE	5,070	234 102,46	149 775,61	0,00	115 614,86
MIN268194EUR/MIN174190 (2000/0	N	0,00	A-1	6 513 956,92	6,00	F	FIXE	2,990	862 068,90	185 241,10	0,00	42 247,86
MON268095EUR/0214665 (2003RENE	N	0,00	B-1	2 303 706,42	1,33	C	TAUX STRUCTURES	4,440	1 123 759,23	103 989,31	0,00	35 654,07
MON268096EUR (FLEXI2003)	N	0,00	E-3	10 189 197,03	5,67	C	TAUX STRUCTURES	4,500	1 497 989,99	466 155,76	0,00	132 540,91
MON268175EUR/MON265368 (REFI20	N	0,00	A-1	11 190 077,44	6,00	F	FIXE	3,880	1 549 540,31	428 843,04	0,00	95 591,28
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

METROPOLE ROUEN NORMANDIE - BUDGET TRANSPORT - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		1 073 978,24					277 401,96	0,00	0,00	747,76
ALLEGRO MIR268184 (EMP2006TRP)	N	0,00	A-1	299 203,73	1,65	V	EONIA	0,000	145 877,67	0,00	0,00	0,00
MIR 174242EUR (2005CLTR)	N	0,00	A-1	774 774,51	4,93	V	EONIA	0,000	131 524,29	0,00	0,00	747,76
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		169 367 546,10					17 402 175,94	4 303 085,88	0,00	1 072 890,47

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
MON268095EUR/0214665 (2003RENE)	C2FIL / CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	14 482 750,00	2 303 706,42	1	18,00		4.44	EURIBOR12	181 628,85		4,440	103 989,31	0,00	1,36
TOTAL (B)		14 482 750,00	2 303 706,42						181 628,85			103 989,31	0,00	1,36
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
MON268096EUR (FLEXI2003)	C2FIL / CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	26 603 651,41	10 189 197,03	3	20,00		4.50%	6.75%-(5*(CMSEUR10-CMSEUR2))	0,00		4,500	466 155,76	0,00	6,02
TOTAL (E)		26 603 651,41	10 189 197,03						0,00			466 155,76	0,00	6,02
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		41 086 401,41	12 492 903,45						181 628,85			570 145,07	0,00	7,38

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	18	0	0	0	0	
	% de l'encours	92,63	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	156 874 642,65	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	1,36	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 303 706,42	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	1	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	6,02	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	10 189 197,03	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	18/12/2017

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Seuil d'amortissement sur un an : 600 € TTC	1	08/10/2018
L	Seuil d'amortissement sur un an : 500 € HT (services assujettis à TVA)	1	08/10/2018
L	Frais relatifs aux documents d'urbanisme	10	08/10/2018
L	Etudes non suivies de réalisation	5	08/10/2018
L	Logiciels	2	08/10/2018
L	Voitures	5	08/10/2018
L	Camions et véhicules industriels	8	08/10/2018
L	Véhicules autonomes d'expérimentation	3	08/10/2018
L	Mobilier	10	08/10/2018
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	08/10/2018
L	Matériel informatique	5	08/10/2018
L	Matériel classique	6	08/10/2018
L	Installations et appareils de chauffage	15	08/10/2018
L	Appareils de levage - ascenseurs	15	08/10/2018
L	Appareils de laboratoire	5	08/10/2018
L	Equipements de garage et ateliers	10	08/10/2018
L	Equipements des cuisines	10	08/10/2018
L	Installations de voirie	25	08/10/2018
L	Matériel et outillage d'incendie et de défense civile	10	08/10/2018
L	Autres agencements et aménagements de terrains	30	08/10/2018
L	Bâtiments	50	08/10/2018
L	Bâtiments légers, abris	10	08/10/2018
L	Agencements et aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	15	08/10/2018
L	Réseaux câblés	25	08/10/2018
L	Subventions d'équipements versées pour des biens mobiliers, du matériel ou des études	5	08/10/2018
L	Subventions d'équipements versées pour le financement de bâtiments ou d'installations	30	08/10/2018
L	Subventions d'équipements versées pour des projets d'infrastructure d'intérêt national	40	08/10/2018
L	Bus	13	08/10/2018
L	Rames de métro	30	08/10/2018

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		22 601 000,00	I 22 601 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		17 403 000,00	17 403 000,00
1631	Emprunts obligataires	75 000,00	75 000,00
1641	Emprunts en euros	17 050 000,00	17 050 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	278 000,00	278 000,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		5 198 000,00	5 198 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	5 198 000,00	5 198 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	22 601 000,00	0,00	0,00	22 601 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		31 367 131,00	III 31 367 131,00
Ressources propres externes de l'année (a)		10 312 610,00	10 312 610,00
10222	FCTVA	106 560,00	106 560,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
274	Prêts	4 573 000,00	4 573 000,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	5 633 050,00	5 633 050,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		21 054 521,00	21 054 521,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28128	Aménagement Autres terrains	500,00	500,00
28135	Installations générales, agencements, ...	60 000,00	60 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	1 700,00	1 700,00
28153	Installations à caractère spécifique	10 000,00	10 000,00
28154	Matériel industriel	80 000,00	80 000,00
28155	Outillage industriel	66 500,00	66 500,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	350 000,00	350 000,00
28181	Installations générales, agencements	130 000,00	130 000,00
28182	Matériel de transport	9 800 000,00	9 800 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	15 000,00	15 000,00
28184	Mobilier	25 000,00	25 000,00
28188	Autres	20 000,00	20 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
4818	Charges à étaler	25 250,00	25 250,00
021	Virement de la section d'exploitation	10 470 571,00	10 470 571,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	31 367 131,00	0,00	0,00	0,00	31 367 131,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	22 601 000,00
Ressources propres disponibles	IV	31 367 131,00
Solde	V = IV – II (6)	8 766 131,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				378 429,01	201 828,31	25 228,60	151 372,10
2017	Accroissement métro	15	29/03/2010	148 500,00	79 200,00	9 900,00	59 400,00
2017	Ligne 7	15	29/03/2010	229 929,01	122 628,31	15 328,60	91 972,10

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	21 705 261,82
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	21 705 261,82
Recettes réelles de fonctionnement	II	128 202 347,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	16,93
---	---------------	--------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574			CPTC Comité Pour les Transports en Commun de la Métropole Rouennaise	Association	1 500,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				88 489 800,00	32 015 000,00	4 573 000,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				88 489 800,00	32 015 000,00	4 573 000,00
2003	Avance remboursable	SOMETRAR	22	M	88 489 800,00	32 015 000,00	4 573 000,00
TOTAL					88 489 800,00	32 015 000,00	4 573 000,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
AP52 Acquisitions de bus 2020 - 2025	0,00	61 440 000,00	61 440 000,00	0,00	10 040 000,00	51 400 000,00
AP54 Aménagement d'un couloir TEOR entre Boulingrin et CHU	0,00	3 700 000,00	3 700 000,00	0,00	500 000,00	3 200 000,00
AP21 Arc nord sud T4 (y compris acquisitions des bus)	102 728 029,00	0,00	102 728 029,00	84 338 154,51	5 250 000,00	13 139 874,49

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Le 108 - 108 allée François Mitterrand-76006 ROUEN (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u> - Concession - Construction et exploitation du réseau METROBUS	SOMETRAR	Société du Métro de l'Agglomération Rouennaise	SAS	0,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u> 29/06/2016 - ACTIONS	AGENCE France LOCALE	Etablissement de crédit	Société anonyme à conseil d'administration	1 423 300,00

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ALTHABE Frédéric	
------------------	--

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .